

## remboursement prêt immobilier suite divorce

Par WOLTER, le 26/06/2012 à 12:36

Je suis divorcée depuis le 14 juin 2012. Nous avons un bien immobilier que nous avions acheté en commun et qui n'a pas encore été vendu. Quel recours ai-je pour exiger que Monsieur règle la moitié du prêt immobilier comme inscrit sur le jugement de divorce ?